



École Dollard-Des Ormeaux

35, rue Anselme-Lavigne
Dollard-des-Ormeaux (Québec) H9A 1N5
☎ 514 855-4209
☎ 514 684-6491



PROCÈS-VERBAL de la réunion du Conseil d'établissement (C.É.) de l'école Dollard-Des Ormeaux tenue le mercredi 18 avril 2018

Étaient présents :

Jonathan Boulanger
Kimmie Goyette
Benoit Hogue
Karine Poudrette
Constantin Radu
Karolina Sulkowska

Geneviève Bédard
Annie Crevier
Marc Desrochers
Anouk Fortier
Gabrielle Tassé
Mélanie Tremblay-Blackburn
Maxime Viens

Étaient absents :

Marc-Arthur Joseph

Sophie Brosseau

1. PRÉSENCES

Advenant 19 h 05, le quorum étant atteint, la réunion débute.

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Madame Fortier propose de traiter le point 6 a) en point d'information aujourd'hui et de le remettre à l'ordre du jour de la prochaine réunion. Aussi, au point 6 f), Mme Fortier propose d'apporter une précision à propos du calendrier de cette année. Elle propose finalement d'ajouter les points suivants :

- 6 i) Ajouts informatiques à l'école (information)**
- 9 c) DDO ville (information)**

Mme Fortier précise aussi qu'en l'absence de Mme Brosseau, elle présentera les points du service de garde.

Il est proposé par Mme Sulkowska et appuyé par Mme Boulanger d'adopter l'ordre du jour tel qu'amendé.

Adopté.

Résolution C.E. 18-04-18-A

3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU 21 MARS 2018

Il est proposé par M. Boulanger et appuyé par Mme Tremblay-Blackburn d'adopter le procès-verbal de la réunion du 21 mars 2018 tel que présenté.

Adopté.

Résolution C.E. 18-04-18-B

4. SUIVI AU PROCÈS-VERBAL

Mme Fortier explique qu'un envoi par courriel et un message sur le site internet ont été faits pour les paniers du printemps. On souligne que, pour l'instant, la participation est faible. On discute des moyens de susciter plus de participation, tel un message à l'interphone ou dans les plans de travail.

5. PAROLE DU PUBLIC

Aucun public n'est présent.

6. COMPTE-RENDU DE LA DIRECTION

a) Plan d'Engagement Vers la Réussite 2018-2022 - PEVR

Madame Fortier explique qu'elle a acheminé une capsule vidéo sur le PEVR. Elle élabore sur les liens qui existent entre le plan stratégique du Ministère et le PEVR de la Commission ainsi que sur le processus de consultation en cours. Mme Fortier présente les grandes lignes du projet de PEVR remis et précise le travail que nous aurons à faire lors de la prochaine réunion.

b) Choix de la compagnie Éduc-Action pour les activités parascolaires

Monsieur Desrochers présente le document distribué et fait un bref état de la situation actuelle. Il mentionne aussi avoir envisagé d'autres options et avoir discuté avec d'autres écoles sur leurs choix. Suite à cela, il explique que l'école recommande de reconduire le contrat avec Éduc-Action pour l'an prochain.

Il est proposé par M. Hogue et appuyé par M. Boulanger d'approuver le choix de la compagnie Éduc-Action pour les activités parascolaires 2018-2019 tel que présenté.

Adopté.

Résolution C.E. 18-04-18-C

c) Code de vie 2018-2019

Madame Fortier explique la petite modification qui touche les objets apportés de la maison.

Il est proposé par M. Hogue et appuyé par M. Boulanger d'approuver le code de vie 2018-2019 tel que présenté.

Adopté.

Résolution C.E. 18-04-18-D

d) Fournitures scolaires pour les classes de maternelle 2018-2019

Madame Fortier explique que les listes de maternelle seront présentées ce soir puisqu'elles sont remises aux parents lors de la journée d'accueil des élèves de maternelle de l'an prochain. Mme Goyette demande si les articles sont montrés aux parents d'élèves d'accueil. Mme Fortier répond qu'ils sont exposés avec le nom de chaque item. On propose d'ajouter : « un sac de vêtements de rechange (pantalon, bas, sous-vêtement et chandail) » sur la liste des fournitures de maternelle régulière puisqu'il s'agit d'un oubli.

Il est proposé par M. Boulanger et appuyé par M. Hogue d'approuver les listes de fournitures scolaires pour les classes de maternelle telles qu'amendées.

Adopté.

Résolution C.E. 18-04-18-E

e) Lettre pour la ville – débarcadère

Madame Fortier explique que les mesures demandées par lettre auprès de la Ville concernant le débarcadère de la rue Pinecrest à l'exception de la construction du trottoir. Elle explique le contexte dans lequel Mme Lamarche a écrit la lettre présentée. Mme Fortier fait la lecture de la réponse reçue de la part du poste de police de quartier. On discute des solutions possibles. On propose d'interdire la circulation de deux voitures de large sur la rue et de restreindre à certaines heures l'interdiction d'entrer dans le débarcadère pour les voitures.

Il est proposé par M. Hogue et appuyé par Mme Sulkowska que le CÉ confie le mandat à la direction de poursuivre les discussions avec la ville et le poste de police.

Adopté.

Résolution C.E. 18-04-18-F

f) Calendrier scolaire 2018-2019

Madame Fortier explique que le calendrier de l'an prochain sera acheminé par courriel aux parents et placé sur le site internet de l'école. Elle ajoute que la journée pédagogique du 13 juin prochain deviendra un jour de classe pour reprendre la journée de fermeture de lundi dernier. Cela entraînera l'annulation des sorties prévues au service de garde.

g) Remerciement des bénévoles

Madame Fortier explique que cette semaine est la semaine officielle de l'action bénévole. Notre école fera un 3 à 5 le lundi 7 mai pour remercier les bénévoles. Nous en profiterons pour instaurer une tradition en soulignant l'apport de Mme Yim Lim à la vie de l'école en tant que bénévole.

h) Médaille distinction de la CSMB

Madame Fortier explique que la médaille sera remise chaque année à un élève pour souligner son parcours scolaire. Lors de la soirée appréciation-jeunesse, la médaille sera remise à Anabelle Poudrette.

i) Ajouts informatiques à l'école

Madame Fortier explique que le laboratoire informatique est maintenant fonctionnel. Elle ajoute qu'une toile rétractable et un projecteur ont été installés au gymnase. Les profits du dict-o-thon ont permis cet achat. Aussi, le téléviseur acheté par le service de garde a été installé dans l'entrée de celui-ci.

7. COMPTE-RENDU DE L'OPP

Madame Goyette explique que le budget de l'OPP produira un surplus de 1214\$ à la fin de l'année et que cela ne couvrira pas les frais de la fête de la rentrée 2018. On discute des documents budgétaires de chacun.

8. COMPTE-RENDU DES ENSEIGNANTS

a) Semaine des arts

Monsieur Viens explique que les élèves vivront au cours de cette semaine et de la suivante un atelier de danse traditionnelle québécoise avec M. Pierre Chartrand. Les parents et les élèves sont invités à une veillée québécoise le vendredi 27 avril prochain pour voir le travail des élèves et danser avec eux. Aussi, la semaine prochaine, les

élèves devront deviner le titre de certaines chansons francophones et le sens de certaines expressions. Finalement, un spectacle de talents aura lieu en deux représentations les 26 et 27 avril prochain, pendant les heures de classe.

b) Dérogation à l'horaire – visite de l'école secondaire des Sources le 18 mai 2018

Monsieur Viens explique que les élèves de 6^e année vivront une journée d'intégration à l'école secondaire le vendredi 18 mai. Cette journée ne modifie pas les heures de classe, mais fait en sorte que les élèves ne suivront pas l'horaire habituel pendant la journée. M. Desrochers précise que seuls les élèves fréquentant l'école des Sources sont invités. Les autres élèves pourront rester à l'école. Le transport pour se rendre et revenir de l'école des Sources sera sous la responsabilité des parents.

Il est proposé par M. Boulanger et appuyé par M. Hogue d'approuver la dérogation à l'horaire du 18 mai 2018 telle que présentée.

Adopté.

Résolution C.E. 18-04-18-G

9. COMPTE-RENDU DU SERVICE DE GARDE

a) Règles de fonctionnement du service de garde et du service des dîners 2018-2019 – montant maximal à déterminer

Madame Fortier explique que le CÉ doit approuver le coût maximum de la journée pour un élève sporadique. L'augmentation de 0,05\$ proposée représente le montant minimal pour que le service de garde « fasse ses frais ». On propose d'ajouter sous le montant maximal : « excluant les frais de retard ».

Il est proposé par Mme Crevier et appuyé par M. Hogue de fixer le montant maximal à 12,55 \$ tel que présenté.

Adopté.

Résolution C.E. 18-04-18-H

b) Journées pédagogiques 2018-2019

Madame Fortier explique le document transmis.

Il est proposé par M. Boulanger et appuyé par M. Hogue d'approuver la liste des activités prévues lors des journées pédagogiques 2018-2019 telle que présentée.

Adopté.

Résolution C.E. 18-04-18-I

c) DDO-ville

Madame Fortier explique l'activité vécue par les élèves lors de la journée pédagogique de vendredi dernier. Elle souligne le travail colossal des éducatrices qui a permis cette activité fort appréciée par les élèves.

10. COMPTE-RENDU DU SOUTIEN TECHNIQUE

Madame Crevier n'a rien à signaler.

11. COMPTE-RENDU DU REPRÉSENTANT DE LA COMMUNAUTÉ

Monsieur Joseph est absent.

12. COMPTE-RENDU DU REPRÉSENTANT AU CRPRO

Monsieur Radu explique que le comité a discuté des zones grises lors d'une rencontre récente et que la dernière réunion a été annulée à cause de la fermeture de la Commission ce lundi.

13. DIVERS

Aucun sujet à traiter.

14. CORRESPONDANCE

Aucune correspondance reçue.

15. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Advenant 20 h 28, l'ordre du jour étant épuisé, M. Hogue lève l'assemblée.

Résolution C.E. 18-04-18-J

Benoit Hogue
Président

Anouk Fortier
Directrice par intérim